

**COMPTE RENDU DU COMITE COMMUNAL DE CONCERTATION**  
**Mercredi 18 octobre 2023 à 20 h 30 – Salle du Pussoir Fidèle**

**Présents :** GUILLAUME Nicolas, PIGEON Camille, Jean LUCAS, LEMOINE Martine, BRUNO Béatrice, GUILLAUME Dominique, HEBERT Thomas, HELAINE Julien, LEGUEDARD Marie-Pierre, POVINHA-LEMARCHAND Ghilaine, RICHARD Olivier, TARDIF Thibault, VERBRUGGE Janie, FELIX Denis, OLIVET Martine et Patrick LECHEVRETEL,  
**Absentes :** VERBRUGGE Liliane et Nathalie FRANCO

Présentation des membres.

Accord des membres du CCC pour accepter 5 anciens membres du mandat précédent (2021-2023). Ils sont les suivants :

- BRUNO Béatrice
- HEBERT Thomas
- POVINHA-LEMARCHAND Ghilaine
- RICHARD Olivier
- LECHEVRETEL Patrick

Lecture de la charte par Nicolas GUILLAUME.

Discussion autour du panneau lumineux – rue Général de Gaulle.

### **1. Points sur les compétences des collectivités locales**

Présentation des différentes compétences municipales et intercommunales

Question de D. GUILLAUME sur la gestion de bâtiment du pôle santé : gérer par Villedieu-Intercom.

Mme LEMOINE souhaite une réflexion sur l'évolution du pôle santé. Volonté de développer, maintenir et accueillir de nouveaux professionnels de santé. (Cardiologue, Ophtalmologue...)

Elle précise que qu'il y a une problématique financière : coût du matériel.

Elle informe que le projet du pôle santé de Percy en Normandie est validé avec 2/3 médecins (ancien collègue). Elle précise également qu'un travail sur la mobilité avec les agglomérations du coin devrait être réalisée.

Mme VERBRUGGE Janie précise qu'il est difficile d'avoir un médecin traitant.

Mme OLIVET questionne Mme LEMOINE sur les soins à domicile. Cette dernière informe que cette problématique est en cours de réflexion par le conseil départemental.

### **2. Ordures ménagères (OM)**

On informe le CCC qu'actuellement les collectes d'OM et de tri sont réalisées avec 6 rippers et 3 camions (en régie).

La compétence traitement des déchets est délégué au Point Fort Environnement.

Rappel : 18 passages à la déchetterie max par an (test première année)

M. D Felix souhaite limiter les passages car la déchetterie est souvent prise d'assaut. Trop de déchets verts et d'encombrants. Mme Lemoine propose de mettre en place un broyeur (en réflexion par Villedieu Intercom).

M. T Tardif informe que la déchetterie est très surchargée. Les administrés chargent plus, car ils sont limités avec les 18 passages. Il propose cette idée : mettre un bac « volontaire » pour éviter la

fermentation des OM dans les foyers. N. GUILLAUME précise que cette question a été posée au Point Fort et que le syndicat a donné une réponse négative.

Il est précisé que les OM des professionnels sont pesés. Ils payent à la fréquence de passage et au litrage des bacs mis à disposition.

M. Lechevretel informe que de nombreux touristes laissent leurs poubelles un peu partout. Il demande à mettre en place des poubelles place des Costils. Cette demande a été effectuée en COPIL, mais non accordée à ce jour, car complexe à mettre en place et en opposition au choix du mode de collecte adopté par le conseil communautaire.

Villedieu Intercom doit s'améliorer dans la sensibilisation du tri des déchets. Elle doit, par exemple, afficher en déchetterie des panneaux pour sensibiliser les administrés.

#### Information

Le Point Fort Environnement : Centre d'enfouissement saint Fromont, centre de tri et méthanisation des OM.

Cavigny a fermé son centre de tri (plus aux normes). La méthanisation a fermé également (problème financier).

Pour financer cet établissement public, il y a eu des emprunts toxiques. A ce jour, 95 millions d'euros de dette.

Le Point fort paye la TGAP : Taxe gros pollueurs, et cette taxe ne cesse d'augmenter.

L'Etat s'est engagé à payer la moitié de l'emprunt. Ce sont des élus qui sont à la tête de ce syndicat mixte mais il y a une mauvaise gestion entre les EPCI impliquées.

Bilan positif du point fort : centre d'enfouissement positif.

Il est précisé que la SHPERE est un centre de tri privé (STURNO). Elle a un bon fonctionnement mais actuellement saturé.

La méthanisation de Sainte Cécile est gérée par ENGIE, le biogaz est injecté dans le réseau de Villedieu.

### **3. La poste**

Il est précisé que des points de collecte de proximité ont été supprimé car il y a moins de courriers.

En 2025, une négociation à échelle Européenne sera réalisée concernant l'avenir de la poste.

Il est demandé que la mairie réponde et s'implique sur ce sujet.

Mme VERBRUGGE J précise qu'il est important de défendre ce service, la société se fracture et communique moins.

### **4. Points sur les travaux de la Maison du Patrimoine Sourdin**

Le bâtiment de l'ancien Cinéma-Théâtre - place du presbytère est transformé en espace culturel. Il a pour mission de reprendre les savoir-faire de la commune. L'ouverture est prévue le 1<sup>er</sup> avril 2024.

Demande de Mme Olivet : les associations culturelles locales devraient être plus impliquées dans le projet.

Une explication sur les travaux et espaces de la MPS est présentée aux membres.

Il est demandé si les locaux peuvent être loués à des entreprises.

Budget du reste à charge pour la commune :

- 1 millions € pour la construction de la MPS,
- 130 000 € pour la rénovation mairie,

Mme LEGUEDARD MP se positionne contre ce projet. Elle n'est pas sûr que les touristes aillent chez les entreprises artisanales de la ville après leur venue à la MPS.

Il est précisé qu'un plan de communication est en cours afin de promouvoir la MPS.

M. Lechevretel précise qu'il y a un manque d'implication de la part des commerçants locaux quand des manifestations/événements se déroulent sur la commune.

L'année prochaine, il y aura des Food trucks de présents lors des manifestations s'il n'y a pas plus d'implication. Pour rappel, la commune est village étape. Il est demandé à la mairie/intercom de transmettre un courrier aux commerçants.

Pour rappel, en 2024 : Grand Sacre, Flamme Olympique. Besoin de bénévolat. Il faut réaliser une communication.

L'ordre du jour de la prochaine réunion est le suivant :

- Centre Aéré (visiophone, sécurité...)
- Salle des associations (insalubrité, projet maisons des associations...)
- Stationnement des commerçants
- Logement minoterie en construction avec 17 logements : stationnement des véhicules
- Parc de la Commanderie : personnes qui monopolisent les lieux
- Plan stationnement de la ville
- Ville à 30km/h : organisation
- Panneaux Pocket

La prochaine réunion est fixée au **mercredi 31 janvier 2024 à 20 h 30 – Salle du Pussoir.**

*La séance est levée à 22 h 45.*

Nicolas Guillaume



Le Maire,



Philippe LEMAÎTRE